

INFOS AEDZRP n° 218 OCTOBRE 2025

<http://www.aedzrp.com>
aedzrp44@gmail.com
<https://coordinationseveso.wordpress.com>



RE COURS CONTENTIEUX contre l'arrêté préfectoral N° 2025/ICPE/203 du 28 mai 2025

Suite au rejet par le Préfet le 29 juillet dernier du recours gracieux déposé par le collectif qui réclame la transparence

sur la transformation du site YARA à Montoir de Bretagne, un recours contentieux a été déposé le 28 septembre 2025 devant le Tribunal Administratif de Nantes par l'avocat chargé du dossier.

Nous vous tiendrons informé.es des différentes étapes ponctuant l'examen du dossier.

• • • • •

Appels à Dons

pour soutenir les actions menées par le collectif pour obtenir la transparence sur la transformation du site, devant le Tribunal Administratif de Nantes, devant la Justice.

Rassemblé.es devant la Mairie de Montoir-de-Bretagne à l'occasion de la réunion de la commission de suivi de site de l'entreprise YARA qui s'est tenue le 15 septembre 2025, plusieurs militant.e.s ont souhaité que les appels à dons soient étendus au delà de nos propres rangs, des sympathisant.e.s pouvant être intéressé.e.s à notre action visant à protéger les salarié.es, les populations et l'environnement..

Chaque donatrice, chaque donneur pourra verser sa participation sur le compte de l'AEDZRP en utilisant les données bancaires jointes à cet envoi.

Vous pouvez également déposer votre contribution par chèque libellé au nom de l'AEDZRP dans la boîte à lettres N° 14 - Maison des Associations - rue des Métairies.



CCM DONGES
TEL 02 51 75 74 56

30 AVENUE DE LA PAIX
44480 DONGES

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	36048	00010809901	39	CCM DONGES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8360 4800 0108 0990 139	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE ► ASSOCIATION ENVIRONNEMENTALE DON DES Z. RISQUES ET DU PPRT CHEZ MME LANNON ANNIE 110 LA MARIAIS 44480 DONGES
ACCOUNT OWNER

ID : 01-22 - HECA110
130602320100072

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Si vous souhaitez recevoir:

- un récépissé de versement indiquez votre adresse précise (postale ou mail).
- un reçu fiscal, n'omettez pas de le réclamer.

Nous vous remercions.



Les consultations publiques, les enquêtes publiques (sous l'égide d'un commissaire-enquêteur) se multiplient, conséquences des nombreuses demandes d'installations industrielles sur notre territoire (voir notre dernière publication). Elles sont ouvertes à chacun(e) d'entre-nous.

SLO- Enquête publique **Société des Liants de l'Ouest**: production de bitume, consultation **Plateforme Logistique portée par AIRBUS et IDEA**. Pour chacune d'entre-elle, l'AEDZRP a déposé une contribution (les lire sur site AEDZRP44)

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Procedures-administratives-commissions/Installations-classees-ICPE2/Installation-Industrielles/COASTLINE-a-Montoir-de-Bretagne-Demande-d-enregistrement>

TAKE KAIR: production de e-kérozène pour avion à partir de CO2 : la concertation continue est ouverte depuis le 9 septembre 2025

GOCO2: transport de CO2 par carboducs. Les émissions de CO2 sont captées dans le but de les stocker ou de les réutiliser comme intrants dans la fabrication de plusieurs produits (voir projet TAKE KAIR). Un réunion d'ouverture de la concertation préalable est programmée à Nantes le 6 octobre. Une réunion Terminal CO2 et perspectives de développement d'une filière CO2 se tiendra à Montoir le 4 décembre. Une réunion de synthèse sera organisée à Saint Nazaire le 16 décembre.

SCOTT: Le groupe familial cimentier F. Scott compte investir 55 millions d'euros à Montoir-de-Bretagne pour construire, d'ici 2027 sur le domaine portuaire, un site de production de ciment bas carbone à hauteur de 700 000 tonnes/an dont 70% par la route. COASTLINE WEST est l'objet d'une consultation publique du 15 septembre 2025 au 15 octobre 2025- Dossier consultable à la Mairie de Montoir de Bretagne ou sur le site de la préfecture:



À Montoir, des projets industriels inquiètent

De nombreux projets industriels se dessinent à Montoir-de-Bretagne. Des associations réclament des garanties. L'État plaide pour une industrie décarbonée.

C'est une succession de sigles, d'usines. GoCO₂, pour récupérer du CO₂ des cimenteries et l'acheminer via 300 km de canalisations ; SLO, pour Société liants de l'Ouest, avec la création d'une usine de transformation de bitume ; Coastline west, pour une nouvelle cimenterie ; Take kair, pour la fabrication d'e-kérosène pour l'aviation. La liste est encore longue. Ces projets industriels, portés par de gros groupes (EDF, Elenky, Lafarge...) doivent s'implanter dans le domaine portuaire, à Montoir-de-Bretagne.

En septembre, plusieurs procédures ont été ouvertes pour lancer ces quatre dossiers : enquête publique, réunion, consultation ou concertation préalable. Une « cascade » d'initiatives, selon l'association environnementale AEDZRP⁽¹⁾, qui s'inquiète de voir autant d'installations classées pour la protection de l'environnement sortir de terre. Elles sont classées dans cette catégorie en raison de leur potentiel impact sur l'environnement.

« Ces projets se situent à quelques kilomètres les uns des autres, s'alarme Marie-Aline Le Cler, présidente de l'association. Il y a des études environnementales pour chaque projet, certes. Mais sommes-nous sûrs qu'il n'y a pas un risque d'effet cocktail de toutes ces industries cumulées dans un même périmètre ? »

Accidents industriels

La région n'a pas été épargnée par des accidents industriels à répétition : rejets d'azote et de phosphore du fabricant d'engrais norvégien Yara, fuite de naphta à la raffinerie TotalEnergies, émissions de chrome VI détectées chez Airbus Atlantic... Au point qu'une méfiance s'installe dans les esprits. Dimanche, des collectifs écologistes, comme les Soulèvements de la terre ou Stop Bure en Retz, ont même organisé un Toxic tour, afin de dénoncer les sites industriels actuels ou futurs, sur l'emprise du port.



Le dossier GoCO₂ consiste à capter le CO₂ émis par des usines de ciment et de chaux avant qu'il ne soit rejeté dans l'atmosphère. Transporté par des centaines de kilomètres de canalisations, le gaz serait liquéfié au terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne.

PHOTO : ARCHIVES MARC ROGER/OUEST-FRANCE

Des peurs que le sous-préfet de Saint-Nazaire, Éric de Wispelaere, garanti entendre. Ne manque-t-il pas une vision d'ensemble, écartant tout effet domino ? « Cette démarche globale existe déjà, répond le sous-préfet. Nous avons deux plans de prévention des risques techniques à Donges et Montoir-de-Bretagne. Sur le site de la préfecture, chacun de ses projets est détaillé. Tout est très rigoureux. »

Le représentant de l'État défend une démarche plus large de décarbonation du grand port maritime de Nantes – Saint-Nazaire. En 2023, le territoire Loire estuaire⁽²⁾ était désigné lauréat de l'appel à projet Zone industrielle bas carbone (Zibac), lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dans le cadre du programme France 2030.

Cette labellisation permet d'obtenir des financements pour accélérer

la transition énergétique du territoire industriel. L'objectif est de réduire de 50 % les émissions d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. « Ces projets participeront à construire l'indépendance énergétique de la France, avance Éric de Wispelaere. Ils nous permettront aussi d'assurer l'avenir du bassin d'emploi. »

De quoi apporter également un nouveau souffle économique au grand port de Nantes - Saint-Nazaire. En septembre, le rapport de la Cour des comptes a souligné sa trop grande dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, comme le pétrole ou le gaz naturel.

« Le risque zéro n'existe pas »

Mais ces arguments ne satisfont pas Marie-Aline Le Cler, de l'AEDZRP. « Tous ces processus industriels ne

sont pas encore matures, juge-t-elle. On ne veut pas empêcher toute installation, mais le risque zéro n'existe pas. » Quant à la Zibac, cette habitante de Donges porte un regard critique sur cette décarbonation qu'elle assimile à du « greenwashing » pour des multinationales : « En apparence, c'est une bonne chose, mais on consomme encore des friches, des ressources naturelles, on va construire des infrastructures. Quand se posera-t-on enfin la question de notre mode de vie ? »

Agnès MÉTAYER.

(1) Association dongeoise des zones à risque et du PPRT.

(2) Composé de l'Association des industriels Loire estuaire, Nantes Saint-Nazaire port, Saint-Nazaire agglomération, la communauté de communes Estuaire et Sillon et la Région des Pays de la Loire.



DIMANCHE 28 Septembre

Visiter des sites fortement pollués ou industrialisés: 4 haltes étaient prévues devant les sites d'Airbus, Idéa, Cargil, Yara.

Ce "Toxic Tour" auquel participait une soixantaine de militant.es se déplaçant à vélo était aussi l'occasion de dénoncer les nombreux projets d'implantation de nouveaux sites industriels sur le territoire estuaire.



TORCHÈRES: TROP D'ÉMISSIONS RÉPÉTÉES...

Le 21 août 2025, nous adressions une plainte à la Préfecture à l'encontre de la raffinerie TotalEnergies pour qu'elle soit instruite par l'administration. (Nous ajoutions ces compléments à la demande) : Émissions répétées aux torchères Raffinerie TotalEnergies à Donges. Cet AM du 21 août 2025, les torchères ont craché flammes et fumées noires à de très nombreuses reprises dans l'après-midi. Depuis 20 heures, les rejets sont continus avec des fumées très épaisse.

Dans son courrier daté du 23 septembre 2025, le Préfet répond à notre signalement. Un discours maintes fois répété mais qui ne règle rien, qui montre qu'à chaque émission aux torches les habitant.es en prennent plein le nez et les poumons.

Le sous-préfet liste des émissions relevées: "poussières, PM10 (particules fines), SO2, NOx, composés organiques volatils, benzène", sans oublier le CO2, gaz à effet de serre dévastateur pour le climat. C'est donc un cocktail de molécules capables d'altérer la santé des habitant.es et néfastes à l'environnement que l'entreprise TotalEnergies nous impose.

Il rappelle que les "torches sont sollicitées lors des phases transitoires que sont les démarrages ou les arrêts d'unités, qu'elles constituent un dispositif de sécurité des installations de la raffinerie".

On peut considérer à travers ses déclarations et au regard des émissions à répétition que les dysfonctionnements au sein de la raffinerie sont fréquents pour ne pas dire nombreux. Il suffit de surveiller **les torches de jour comme de nuit** pour s'en persuader.

Le sous-Préfet peut user de son droit de police environnementale et intervenir auprès de l'exploitant pour qu'il assure le bon fonctionnement de ses installations avant leur mise en service.

Vous trouverez en dernière page une série de photos prises entre le 30 septembre et le 3 octobre 2025 qui viennent s'ajouter aux constats précédents. Le 3 octobre une nouvelle plainte a été déposée.

Vous pouvez vous aussi utiliser le formulaire à partir de ce lien: [formulaire de réclamation](#)

et l'adresser à: pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

L'AEDZRP vous remercie de lui adresser copie de votre signalement



EMISSIONS TORCHERES TOTAL du 30 septembre au 3 octobre 2025

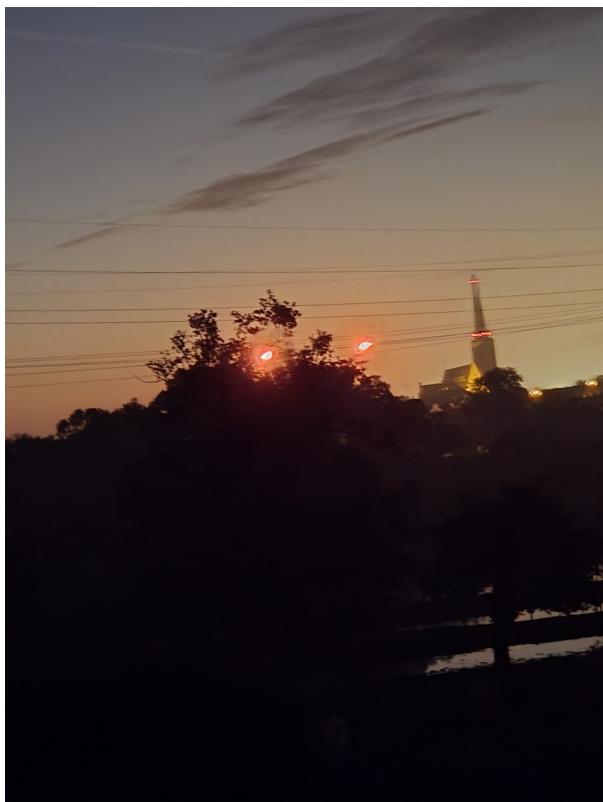


Figure 1: 30/09/25 7 h13



Figure 2: 01/10/25 23 h 27



Figure 3: 01/10/25 5 h 15

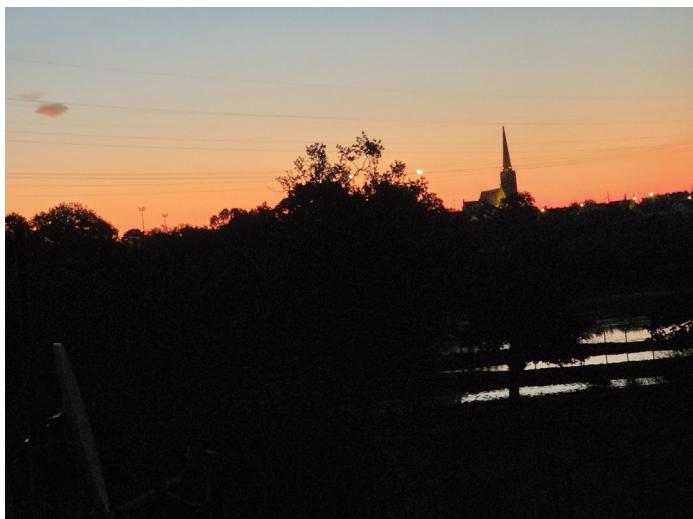


Figure 4: 02/10/25 7 h 29

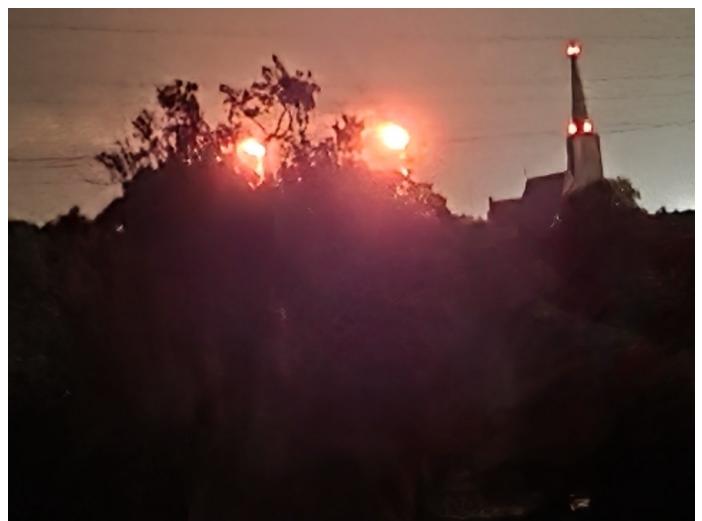


Figure 6: 03/10/25 3 h 57

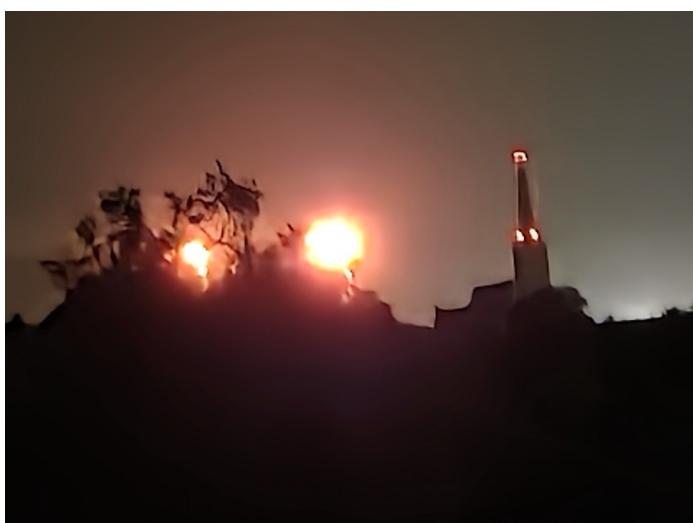


Figure 5: 03/10/25 3 h 57